

# COMPÉTITIVITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA FILIÈRE BOIS

## Industriels du bois, bénéficiez d'une aide pour accompagner vos projets

### APPEL À PROJETS

#### INDUSTRIALISATION PERFORMANTE DES PRODUITS BOIS (IPPB)

Cet appel à projets vise à améliorer la valorisation des ressources bois des territoires, en privilégiant les usages à longue durée de vie et en optimisant les procédés de transformation.

#### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

**Bénéficiaires :** acteurs économiques de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation du bois, de préfabrication ou d'assemblage seul ou en collaboration (le projet devra intégrer a minima une industrie de la filière bois comme partenaire).

**Seuil :** coût total minimum du projet d'un million d'euros HT.

**Géographie :** projet sur le territoire national (DROM-COM inclus).

#### DES TAUX D'AIDE ADAPTÉS

Les taux sont ajustés en fonction des axes choisis et en se basant sur les régimes des encadrements communautaires.

#### 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

- 1** Valorisation des ressources bois issues de peuplements sous-exploités, sinistrés, dépérissants et/ou vulnérables aux effets du changement climatique.
- 2** Valorisation des ressources bois en fin de vie pour un usage matière dans la construction, l'ameublement ou l'emballage.
- 3** Innovation et optimisation des procédés de transformation des produits issus du bois (éco-conception, efficacité matière et efficacité énergétique).
- 4** Développement et diversification des unités de transformation du bois pour la construction.



JE CANDIDATE





## APPEL À PROJETS

### BIOMASSE CHALEUR POUR L'INDUSTRIE DU BOIS (BCIB)

Cet appel à projets accompagne les industries du bois dans la mise en place d'installations biomasse performantes pour répondre à leurs besoins de séchage et assurer une autonomie énergétique, en réduisant l'usage des énergies fossiles.

---

#### CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

**Bénéficiaires :** industries du bois.

**Seuil :** production thermique supérieure à 3 000 MWh/an (~ 0,5 MW de puissance thermique).

**Géographie :** projet sur le territoire national (DROM-COM inclus).

#### DES TAUX D'AIDE ADAPTÉS

Pour les installations de production d'énergie :

- Petite entreprise → **jusqu'à 65%**
- Entreprise moyenne → **jusqu'à 55%**
- Grande entreprise → **jusqu'à 45%**

Pour les séchoirs : **jusqu'à 30%**



#### 4 OBJECTIFS

- 1 Rendre la filière plus compétitive** et accompagner le développement du séchage du bois.
- 2 Améliorer l'autonomie énergétique** en finançant une partie des équipements de production d'énergie.
- 3 Financer les projets de renouvellement de chaudières biomasse** de plus de 15 ans pour plus de performances.
- 4 S'engager dans une démarche d'efficacité énergétique et environnementale.**

JE CANDIDATE

